

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 juin 2020, à 19:30 heures, sans public, suivant les mesures appliquées par l'arrêté 2020-004 ministériel décrété par Mme Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services Sociaux pour contrer la propagation du COVID-19.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse  
Sarah McAlden, conseillère  
Patrice Boislard, conseiller  
Chantal Nault, conseillère  
Stéphane Gauthier, conseiller  
Sylvain Proulx, conseiller

Est absente : Chantal St-Martin, conseillère

Les membres du conseil forment le quorum.

Est également présente : Nathalie Lemoine, DG

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1) Avis de motion règlement 649-20 modifiant le règlement 637-19
- 2) Nomination officielle du chef d'équipe aux travaux publics
- 3) Octroi du contrat marquage-lignage 2020
- 4) Octroi du contrat pour la construction du gazebo (reporté)
- 5) Embauche des animateurs de camp de jour – Saison été 2020
- 6) Embauche d'un ou deux agents sanitaires le week-end au parc Yvon Lambert
- 7) Autorisation de la tenue d'une parade pour la Fête nationale 2020
- 8) Autorisation aux agents de sentier QUAD – Sécurité circulation
- 9) Contrat de location pour photocopieurs
- 10) Autorisation pour appel de propositions – Vente du lot 6 360 296 (annulé)
- 11) Correction de la résolution 101.03.2020

**RÉSOLUTION 197.06.2020**

---

**Sur proposition de Sylvain Proulx,  
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

L'ordre du jour est adopté avec modification du titre au point 6.

Adopté.

**AVIS DE MOTION –RÈGLEMENT NUMÉRO 649-20 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE LES  
COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET TAUX  
D'INTÉRÊT NUMÉRO 637-19**

Madame la conseillère Sarah McAlden, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 649-20 modifiant le règlement numéro 637-19 fixant le taux de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et taux d'intérêts;
- dépose le projet du règlement numéro 649-20 modifiant le règlement numéro 637-19 fixant le taux de la taxe foncière, les compensations pour services municipaux et taux d'intérêt.

**RÉSOLUTION 198.06.2020**

---

**NOMINATION OFFICIELLE DU CHEF D'ÉQUIPE AUX TRAVAUX  
PUBLICS**

**ATTENDU QUE** le directeur des travaux publics et hygiène du milieu recommande la nomination de monsieur Martin Millette à titre de chef d'équipe aux travaux publics;

**ATTENDU QUE** monsieur Martin Millette accepte le poste de chef d'équipe aux travaux publics;

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,  
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu de nommer monsieur Martin Millette au poste de chef d'équipe aux travaux publics.

Adopté.

#### **RÉSOLUTION 198.06.2020**

---

##### **OCTROI DU CONTRAT MARQUAGE-LIGNAGE 2020**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitations pour effectuer un contrat de lignage;

**ATTENDU QUE** deux (2) compagnies ont déposé une soumission;

**ATTENDU QUE** les deux (2) soumissions ont été analysées par le directeur des services techniques;

**ATTENDU QUE** la soumission présentée par Marquage traçage QC est la plus basse conforme;

**Sur proposition de Chantal Nault,  
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu de retenir la soumission et d'octroyer le contrat à l'entreprise Marquage traçage QC pour l'exécution des travaux tels que décrits dans l'appel d'offres # 2020- VOIRIE-07 au coût de 17 441 \$ plus les taxes.

Adopté.

#### **OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DU GAZEBO**

---

Point reporté.

#### **RÉSOLUTION 200.06.2020**

---

##### **EMBAUCHE DES ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR – SAISON ÉTÉ 2020**

**ATTENDU QUE** des candidatures ont été déposées pour occuper les postes d'animateurs de camp jour pour la saison d'été 2020;

**ATTENDU QUE** le coordonnateur du service des loisirs recommande de procéder à l'embauche des animateurs de camp de jour selon le nombre requis, suivant les mesures sanitaires;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,  
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu de procéder à l'embauche du nombre d'animateurs de camp de jour pour une durée de 9 semaines du 22 juin au 22 août 2020.

Adopté.

#### **RÉSOLUTION 201.06.2020**

---

##### **EMBAUCHE D'UN OU DEUX AGENTS SANITAIRES LE WEEK-END AU PARC YVON LAMBERT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite donner accès au parc Yvon Lambert le week-end;

**ATTENDU QUE** la situation pandémique oblige à désinfecter les installations de loisirs;

**ATTENDU QUE** le coordonnateur du service des loisirs recommande de procéder à l'embauche d'un ou deux agents sanitaires au parc Yvon Lambert;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,  
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu de procéder à l'embauche d'un ou deux agents sanitaires au parc Yvon Lambert le week-end afin d'assurer la désinfection des installations suivant les recommandations de la santé publique du Québec.

**QUE** les salaires soient inscrits dans un poste budgétaire lié à la COVID-19

Adopté.

### **RÉSOLUTION 202.06.2020**

---

#### **AUTORISATION DE LA TENUE D'UNE PARADE POUR LA FÊTE NATIONALE 2020**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire offrir une activité à la population dans le but de souligner la Fête nationale du Québec;

**ATTENDU QU'**un montant de 1 000 \$ supplémentaire est nécessaire pour la tenue de l'évènement;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,  
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu d'autoriser la tenue d'une parade de chars allégoriques accompagnés de 75 voitures anciennes pour célébrer la Fête nationale du 24 juin 2020 et d'allouer un montant de 1 000 \$ supplémentaire au budget de l'activité.

Adopté.

### **RÉSOLUTION 203.06.2020**

---

#### **AUTORISATION AUX AGENTS DE SENTIER QUAD – SÉCURITÉ CIRCULATION**

**ATTENDU QUE** la sécurité de la population doit être assurée lors de la parade de chars allégoriques prévue le 24 juin 2020 pour la Fête nationale;

**ATTENDU QUE** des agents de sentiers de QUAD sont nécessaires sur les lieux afin d'assurer la sécurité de la circulation lors de la parade des chars allégoriques et des voitures anciennes;

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,  
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu d'autoriser les agents de sentier QUAD à assurer la sécurité de la circulation lors de la tenue de la parade pour la Fête nationale 2020.

Adopté.

### **RÉSOLUTION 204.06.2020**

---

#### **CONTRAT DE LOCATION POUR PHOTOCOPIEURS**

**ATTENDU QUE** le contrat de location du photocopieur de l'hôtel de ville arrive à échéance;

**ATTENDU QUE** le photocopieur du centre des loisirs a plus de 15 ans d'âge et qu'il est plus dispendieux de le conserver.

**ATTENDU QUE** la location d'un nouveau photocopieur au centre des loisirs permettra des économies de 9 \$ par mois;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à une demande de prix afin d'octroyer le contrat de location des photocopieurs de l'hôtel de ville ainsi que celui du centre des loisirs;

**ATTENDU QUE** deux (2) compagnies ont déposé une soumission;

**ATTENDU QUE** les deux (2) soumissions ont été analysées par la directrice générale de la municipalité;

**ATTENDU QUE** la soumission présentée par BuroPro Citation est la plus basse conforme;

**Sur proposition de Sarah McAlden,  
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu de retenir la soumission et d'octroyer le contrat à l'entreprise BuroPro Citation pour la location des deux photocopieurs pour une durée de 66 mois au montant de 178.00 \$ par mois, entente de service inclus.

Adopté.

**AUTORISATION POUR APPEL DE PROPOSITIONS – VENTE DU LOT 6 360 296**

**Point annulé.**

**RÉSOLUTION 205.06.2020**

---

**CORRECTION DE LA RÉSOLUTION 101.03.2020**

**ATTENDU QUE** la résolution 101.03.2020 approuve l'embauche de madame Vanessa Duval à titre d'adjointe à la direction;

**ATTENDU QUE** la pandémie COVID-19 a retardé son entrée en poste;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a ouvert ses portes au public en date du 1<sup>er</sup> juin 2020;

**Sur proposition de Sylvain Proulx  
Appuyé de Patrice Boislard**

Il est résolu de confirmer l'entrée en poste de madame Vanessa Duval au 1<sup>er</sup> juin 2020.

**QUE** les avantages sociaux soient calculés à partir de la date d'entrée.

**QUE** les heures effectuées en télétravail soient prises en considération.

Adopté.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Nathalie Lemoine, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

---

Nathalie Lemoine

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renoncent à son droit de veto.

---

Nathacha Tessier, mairesse

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

Sur proposition de Sarah McAlden  
Appuyé de Stéphane Gauthier

L'assemblée est levée à 19h38 heures.

---

Nathacha Tessier  
Mairesse

---

Nathalie Lemoine  
Directrice générale